



Section I Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

Objet : Appel d'Offres Ouvert pour la prestation de services courants de gardiennage des sites de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Réf.: AAOO N° 007 / 2026/OTR/CG/CSG/PRMP/CGMaP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général d'Appel d'Offres paru dans Togo presse du 22 Mai 2026, à la page 17.

2. L'Office Togolais des Recettes (OTR) dispose de fonds au titre du Budget, Gestion 2026, destinés à financer les prestations de **gardiennage de ses sites**. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du présent marché, relatif aux **prestations de gardiennage de ses sites**, objet du présent Avis d'Offres Ouvert.

3. L'OTR sollicite des offres sous plis fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation de services courants de **gardiennage de ses sites**, répartis treize (13) lots comme suit :

LOTS	LIEUX D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE
n°1	: Prestation de services de gardiennage au Siège de l'OTR ;
n°2	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Operations Fiscales du Golfe 1 (Bè-Apéyéyéme) et à la Division Spéciale des Operations Fiscales de Lomé Port et Baguida ;
n°3	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Operations Fiscales du Golfe 5 (Adidogomé-Soviépé) et du Golfe 3 (Cassablanca et Tokoin Séminaire) ;
n°4	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales du Golfe 2 (Hédzranawoé) et à la Division des Opérations Fiscales du Golfe 4 (Adawlato) ;
n°5	: Prestation de services de gardiennage à la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF Lomé) ;
n°6	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales d'Agoè-Nyivé (Agoè 1-4-6) ;
n°7	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales du Golfe 7 (Aflaou-Sagbado) et à la Division des Opérations Fiscales d'Agoè-Nyivé 2-3-5 (Légbassito-Vakpossito-Zanguéra) ;
n°8	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région Maritime (Tsévié) et la Division du Cadastre et de la Conservation Foncière de la Région Maritime 1 (TSEVIE) ;
n°9	: Prestation de services de gardiennage à la Division du Cadastre et de la Conservation foncière de la région des Plateaux 1 (Atakpamé) et aux BOFIC Anié, BOFIC Notsè et BOFIC Tohou ;
n°10	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région des Plateaux 2 (Kpalimé-Adéta-Amlamé-BADOU) ;
n°11	: Prestation de services de gardiennage au profit de la Division des Opérations Fiscales de la Région Centrale ;
n°12	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région KARA ; et
n°13	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région des Savanes.

Le montant annuel estimatif du marché s'élève à **quatre-vingt-quinze millions quarante mille (95 040 000) francs CFA TTC**, réparti comme suit :



LOTS	LIEUX D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE	MONTANT ESTIMATIF ANNUEL EN FCFA
n°1	: Prestation de services de gardiennage au Siège de l'OTR ;	7 680 000
n°2	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Operations Fiscales du Golfe 1 (Bè-Apéyéyé) et à la Division Spéciale des Operations Fiscales de Lomé Port et Baguida ;	6 720 000
n°3	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Operations Fiscales du Golfe 5 (Adidogomé-Soviépé) et du Golfe 3 (Cassablanca et Tokoin Séminaire) ;	5 760 000
n°4	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales du Golfe 2 (Hédzranawoé) et à la Division des Opérations Fiscales du Golfe 4 (Adawlato) ;	5 760 000
n°5	: Prestation de services de gardiennage à la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF Lomé) ;	3 840 000
n°6	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales d'Agoè-Nyivé (Agoè 1-4-6) ;	5 760 000
n°7	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales du Golfe 7 (Aflaou-Sagbado) et à la Division des Opérations Fiscales d'Agoè-Nyivé 2-3-5 (Légbassito-Vakpossito-Zanguéra) ;	7 680 000
n°8	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région Maritime 1 (TSEVIE) ;	13 440 000
n°9	: Prestation de services de gardiennage à la Division du Cadastre et de la Conservation foncière de la région des Plateaux 1 (Atakpamé) et aux BOFIC Anié, BOFIC Notsè et BOFIC Tohou ;	7 680 000
n°10	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région des Plateaux 2 (Kpalimé-Adéta-Amlamé-BADOU) ;	7 680 000
n°11	: Prestation de services de gardiennage au profit de la Division des Opérations Fiscales de la Région Centrale ;	7 680 000
n°12	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région KARA ; et	11 520 000
n°13	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région des Savanes.	3 840 000
TOTAL		95 040 000

NB : Aucune variante n'est autorisée. **Un soumissionnaire peut présenter une offre pour cinq (05) lots, mais ne peut être attributaire que de deux (02) lots au maximum, sous réserve de remplir les critères de qualification cumulés pour les lots concernés. Pour l'attribution des lots, l'OTR retiendra la combinaison d'offres la plus avantageuse.**

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

NB : Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix), disponible sur le site du Ministère des Finances et du Budget à l'adresse <https://finances.gouv.tg>. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées.

Les candidats placeront l'original et trois (03) copies de leur soumission ainsi qu'une (01) version électronique (scannée) de l'offre sur clé USB dans une enveloppe intérieure et une enveloppe extérieure fermées.

Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir la preuve de réalisation du chiffre d'affaires des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par un plan d'affaires sur trois (3) ans et un état prévisionnel de trésorerie sur vingt-quatre (24) mois.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'OTR**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres Ouvert en français, à des heures de service, de **lundi à vendredi, de 07 h 30 à 12 h 30 mn et de 14 h 30 mn à 17 h 30 mn**, à l'adresse ci-dessous mentionnée :

**Siège de l'Office Togolais des Recettes, Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, 1^{er} étage de l'immeuble du bâtiment annexe A au Siège de l'OTR, 41, rue des impôts ; 02 B.P. : 20 823 Lomé-Togo, Tél : +228 22 53 14 55.
e-mail : marches-publics@otr.tg**

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- i) une attestation de capacité financière à hauteur de 25% du montant du lot soumissionné délivrée par une banque, une compagnie d'assurance, un organisme de cautionnement, une institution de microfinance ou de mésofinance ayant reçu l'agrément d'un ministre chargé des finances ou un établissement agréé,
- ii) la présentation des bilans ou d'extraits des bilans des trois (3) derniers exercices (2023, 2024 et 2025), certifiés par un expert-comptable ou un comptable agréé inscrit au tableau de l'Ordre (ONECCA), ou par le comptable de l'entreprise déclarée à la CNSS, et revêtus du cachet de dépôt du Commissariat des Impôts,
- iii) la réalisation d'un chiffre d'affaires annuel moyen hors taxes, au titre des trois (3) derniers exercices (2023, 2024 et 2025), au moins égal à 50% du montant de l'offre. Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2023, la moyenne est calculée sur les exercices clos depuis la création.

Capacité technique et expérience

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après : moyens humains, matériels et organisationnels : personnel qualifié, équipements, méthodes de travail, planning, encadrement, procédures de contrôle qualité, etc. du lot tels que décrit dans le cahier des clauses techniques.

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : au moins deux (2) marchés similaires, dont au moins un (1) d'un montant annuel égal ou supérieur à 50 % du montant estimatif annuel du lot.

7. Le Dossier complet d'Appel d'Offres ouvert peut être consulté gratuitement à l'adresse ci-dessous mentionnée ou retiré contre paiement d'une somme forfaitaire et non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. Le paiement s'effectuera par dépôt en espèces ou virement bancaire sur le compte n° 061193400101 de l'OTR ouvert dans les livres de Orabank-Togo. Le dossier sera remis en main propre au soumissionnaire, **sur présentation du bordereau de versement ou de l'ordre de virement**.

8. Les offres devront être déposées au **Secrétariat de la PRMP** à l'adresse suivante :

Siège de l'Office Togolais des Recettes, Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, 1^{er} étage de l'immeuble du bâtiment annexe A au Siège de l'OTR, 41, rue des impôts ; 02 B.P. : 20 823 Lomé-Togo, Tél : +228 22 53 14 55.

Au plus tard le 26 NOV. 2026 à **10 h 00 mn TU**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire ou celle délivrée par une compagnie d'assurance, un organisme de cautionnement, une institution de micro finance ou de méso finance ayant reçu l'agrément du ministre en charge des finances ou d'un établissement financier agréé. Les montants des garanties sont repartis par lot comme suit :

LOTS	LIEUX D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE	MONTANT DE LA GARANTIE EN FCFA
n°1	: Prestation de services de gardiennage au Siège de l'OTR ;	153 600
n°2	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Operations Fiscales du Golfe 1 (Bè-Apéyéyé) et à la Division Spéciale des Operations Fiscales de Lomé Port et Baguida ;	134 400
n°3	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Operations Fiscales du Golfe 5 (Adidogomé-Soviépé) et du Golfe 3 (Cassablanca et Tokoin Séminaire) ;	115 200
n°4	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales du Golfe 2 (Hédzranawoé) et à la Division des Opérations Fiscales du Golfe 4 (Adawlato) ;	115 200
n°5	: Prestation de services de gardiennage à la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF Lomé) ;	76 800
n°6	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales d'Agoè-Nyivé (Agoè 1-4-6) ;	115 200
n°7	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales du Golfe 7 (Aflaou-Sagbado) et à la Division des Opérations Fiscales d'Agoè-Nyivé 2-3-5 (Légbassito-Vakpossito-Zanguéra) ;	153 600
n°8	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région Maritime (Tsévié) et la Division du Cadastre et de la Conservation Foncière de la Région Maritime 1 (TSEVIE) ;	268 800
n°9	: Prestation de services de gardiennage à la Division du Cadastre et de la Conservation foncière de la région des Plateaux 1 (Atakpamé) et aux BOFIC Anié, BOFIC Notsè et BOFIC Tohou ;	153 600
n°10	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région des Plateaux 2 (Kpalimé-Adéta-Amlamé-BADOU) ;	153 600
n°11	: Prestation de services de gardiennage au profit de la Division des Opérations Fiscales de la Région Centrale ;	153 600
n°12	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région KARA ; et	230 400
n°13	: Prestation de services de gardiennage à la Division des Opérations Fiscales de la Région des Savanes.	76 800

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres fixée au 26 NOV. 2026**

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après :

Siège de l'Office Togolais des Recettes, Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics, 1^{er} étage de l'immeuble du bâtiment annexe A au Siège de l'OTR, 41, rue des impôts, Tél : +228 22 53 14 55.

Le 26 NOV. 2026 à 10 heures 30 minutes précises.

Lomé, le 22 OCT. 2026



La Personne Responsable des Marchés Publics

Akouété Paulin BATE